

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1985)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CF121

présenté par

M. Baptiste, Mme Pires Beaune, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun et les membres du groupe
Socialistes et apparentés

ARTICLE 5 QUINDECIES

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des députés Socialistes et apparentés vise à supprimer cet article qui prévoit d'augmenter de 18 à 30 % le taux de la réduction d'impôt pour souscriptions au capital des entreprises labellisées JEL.